



Avertissement :

La société ALGREEN a mis en place un financement sous forme d'obligations convertibles pouvant donner accès au capital avec l'intermédiaire Capital Système Investissements qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas forcément vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant de la conversion des obligations susvisées, seront en général cédées sur le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de Capital Système Investissements.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives, particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à cette opération, mentionnés dans le communiqué ci-dessous.

### **Souscription d'une deuxième tranche de 500 Green Bonds par l'intermédiaire de Capital Système Investissements.**

Lyon, France, le 27 mars 2023 – Le groupe ALGREEN spécialisé dans l'agroalimentaire multi-activité, ayant pour stratégie d'intégrer des entreprises, des industries, des exploitations agricoles et des marques au sein d'un même groupe tout en privilégiant des PME traditionnelles et innovantes, a procédé à l'émission d'une deuxième tranche de 500 Green Bonds (les « Obligations ») d'une valeur nominale unitaire de 1.000 euros, représentant un montant nominal d'emprunt obligataire de 500.000 euros brut souscrites à leur valeur nominale via l'intermédiaire Capital Système Investissements.

A la suite de la souscription à cette deuxième tranche, l'ensemble des Obligations émises par la Société représentent un montant nominal total de 1.000.000 euros, correspondant à un montant net de 900.000 euros. Ce financement permet d'accompagner la croissance du Groupe.

#### **Produit net de l'émission**

Le produit net de l'émission de la deuxième tranche d'Obligations est de 450 000 euros.

#### **Frais liés à l'émission**

Les frais de Capital Système Investissements dans le cadre de l'émission de la deuxième tranche, correspondant à 10% du montant nominal total des Obligations émises au titre de cette tranche (soit un montant total de 50 000 euros), ont été prélevés sur le prix de souscription de la deuxième tranche.



**Incidence théorique sur la participation de l'actionnaire avant réduction du nominal (sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent communiqué, soit 46.526.014 actions)(1)(2)**

En %	Participation de l'actionnaire en %
Avant émission des actions nouvelles	1,00%
Après émission de 22.421.328 actions nouvelles issues de la conversion des 500 Obligations émises dans le cadre de la deuxième tranche	0.676%

(1) Calculs théoriques réalisés sur la base du cours de clôture de l'action de la Société du 24 mars 2023, soit 0,028 €, et d'un prix de conversion des Obligations égal à 80% de cette valeur, soit 0,0224 €. Cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre ni de leur prix d'émission, lequel pourra être fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites dans les communiqués de presse des 6 et 13 mars 2023.

En %	Participation de l'actionnaire en %
Avant émission des actions nouvelles	1,00%
Après émission de 1.773.049 actions nouvelles issues de la conversion des 500 Obligations émises dans le cadre de la deuxième tranche	0.963%

(2) Calculs théoriques réalisés sur la base de la valeur nominale de l'action de la Société, soit 0,282 €. Cette dilution ne préjuge ni du nombre d'actions final à émettre ni de leur prix d'émission, lequel pourra être fixé en fonction du cours de bourse, selon les modalités décrites dans les communiqués de presse des 6 et 13 mars 2023.

**Les modalités complètes de ce financement sont décrites dans les communiqués de presse publiés les 6 et 13 mars 2023.**

### **Groupe ALGREEN**

Le groupe Algreen, acteur français spécialisé dans l'industrie et la distribution de produits alimentaires, est spécialisé dans l'agroalimentaire multi-activité ayant pour stratégie d'intégrer des entreprises, des industries et des marques au sein d'un même groupe tout en privilégiant des PME traditionnelles et innovantes.

Notre ambition est de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire en Europe auprès des consommateurs tout en respectant l'environnement, la santé et le « made in local ».



Retrouvez toute l'information relative au groupe ALGREEN : <https://algreen.fr/investisseurs/>



**Contact :** [investisseurs@algreen.fr](mailto:investisseurs@algreen.fr)

ALGREEN (Euronext Growth Paris, Ticker : ALGRE- ISIN : FR0011668821), acteur français spécialisé dans l'industrie et la distribution de produits alimentaires.

